NOTRE MÉTIER : L'INVENTAIRE !

David Primerose, comment passe-t-on de directeur de l'ADI à chef d'entreprise ?

Le poste Fonctionnel occupé à l'ADI fut une expérience professionnelle très intéressante et enrichissante sur le point de vue humain. Cela m'a permis de mener sans encombres, avec mes équipes et partenaires, une réforme sociale de grande importance pour notre territoire, à savoir le RSA. Mes domaines de prédilection, l'économie et la gestion, me manquaient et c'est pour cela que j'ai créé ma société GICS, spécialisée dans la prestation d'inventaires.

Pourquoi et comment vous êtes-vous lancé dans ce secteur d'activité ?

Il y a une demande latente qui ne demande qu'à être satisfaite par une prestation de qualité qu'offre GICS. Comme le précise l'article L.123-12 du code du commerce « toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit procéder à l'enregistrement comptable du patrimoine (stocks et immobilisations) de son entreprise », donc réaliser son inventaire physique. Aujourd'hui encore, de nombreuses sociétés ferment plusieurs jours pour réaliser leur inventaire et ne sont pas forcément équipées en solution pour une réalisation efficace.

Dans quels secteurs d'activités proposerez-vous vos prestations et vos conseils ?

Comme indiqué sur notre site www.gics973.fr, nous nous proposons d'accompagner tous les commerçants, en particulier le commerce de détail, de gros, de même que le commerce et la réparation automobile sur la politique de gestion des stocks et des immobilisations. Nous procédons aussi à l'inventaire de l'actif patrimonial (les investissements) des sociétés avec immatriculation, via étiquetage et géolocalisation en temps réel du patrimoine pour notre partenaire. Cette obligation de suivi du patrimoine s'est accrue pour l'ensemble du secteur public local : communes, Offices Publics de l'Habitat, hôpitaux...

GUYANE INVENTAIRE CONSEILS & SERVICES

« GICS, L'EXPERTISE AU SERVICE DE VOTRE PATRIMOINE »

GICS, c'est aussi la location du matériel de saisie et d'impression, avec ou sans assistance, pour les partenaires qui souhaiteraient réaliser eux-mêmes leur inventaire. Enfin, GICS propose des conseils liés à la gestion des organisations, en particulier sur la politique d'achat et d'investissement des partenaires, sur l'analyse financière et le contrôle de gestion des entreprises (tableaux de bord, procédures de pérennisation des actifs etc.)

Quelle est votre plus-value aujourd'hui auprès des chefs d'entreprises guyanais ?

GICS c'est un savoir-faire de qualité, basé sur des compétences liées à l'exigence de résultat de cette prestation pour nos partenaires. Nous garantissons des moyens humains, techniques et matériels pour une prestation de haute qualité 24h/24 et 7j/7 sur l'ensemble du territoire guyanais.

La plus-value de GICS pour nos chefs d'entreprises réside dans l'optimisation de leur CA (finies les fermetures pour inventaire, davantage de fiabilité et de transparence...), des coûts cachés internalisés liés à l'inventaire (heures supplémentaires, récupération, intérim, location matériel...) et d'une amélioration de la gestion au sein de l'entreprise (procédures, tableaux de bords...)